

Responsables techniques de la section tennis

Nicolas KISCHKEWITZ, brevet d'Etat 06.19.41.38.62- Guy COULET, brevet d'Etat 06.47.11.89.23
Téléphone : 04.91.77.16.42 - tennis.marseille@asptt.com

PRE INSCRIPTION SAISON 2018/2019

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ENFANT

NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../.....

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LES PARENTS

NOM, PRENOM :

Adresse complète :

Téléphone(s) :

Domicile :

Portable :

Adresse E-mail :

NOS PROPOSITIONS : 30 séances hors vacances scolaires
DEBUT DES COURS : MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018
-10 % pour le 2^{ème}, 3^{ème} enfant

MINI TENNIS - enfants de 5 à 7 ans (6 à 8 enfants par court) - Tarif 245 €

1 heure par semaine, le mercredi matin OU après-midi

ECOLE DE TENNIS - enfant à partir de 7 ans (4 à 6 enfants par court)

- 1 h 30 par semaine le mercredi OU le samedi matin OU après-midi - **Tarif 350 €**
 - Plus 1 heure optionnelle le soir en semaine - tarif 510 €

FORMULE ADO - enfants à partir de 9 ans (4 à 6 enfants par court)

- 1 h 30 par semaine le mercredi OU le samedi matin OU après-midi - **Tarif 350 €**
 - Plus 1 heure optionnelle le soir en semaine - tarif 510 €
 - Plus 1 h 30 optionnelle le soir en semaine - tarif 580 €

AVANTAGE ADHESION ASPTT MARSEILLE

- REDUCTION SRIAS uniquement pour les fonctionnaires d'Etat de la Région PACA
Moins 18 € sur une adhésion à une activité par saison sportive pour les Fonctionnaires d'Etat actifs et leurs ayants droits ou retraités.
Moins 50 € sur un stage par saison sportive uniquement pour les enfants des Fonctionnaires d'Etat.
Justificatif : Seul le bulletin de salaire fait Foi
- REDUCTION de 37 € sur une autre adhésion à une activité de l'ASPTT Marseille
- ABONNEMENTS annuels pour les tennis du Complexe sportif Municipal René Magnac
 - Pour les enfants de 14 ans : 90 € la saison sportive
 - Pour les enfants de 14 et plus : 150 € la saison sportive

Carte latitude (photocopie exigée), chèques vacances et coupons sport acceptés.

Responsables techniques de la section tennis

Nicolas KISCHKEWITZ, brevet d'Etat 06.19.41.38.62- Guy COULET, brevet d'Etat 06.47.11.89.23
Téléphone : 04.91.77.16.42 - tennis.marseille@asptt.com

ACTIVITE A CHOISIR				VALIDER VOTRE CHOIX PAR UNE CROIX
MINI TENNIS	1 heure	De 5 à 7 ans	245 €	
ECOLE DE TENNIS	1 heure	A partir de 7 ans	285 €	
<i>PLUS</i>	1 heure optionnelle	Le soir en semaine	440 €	
FORMULE ADO	1 h 30	A partir de 9 ans	350 €	
<i>PLUS</i>	1 heure optionnelle	Le soir en semaine	510 €	
<i>PLUS</i>	1h30 optionnelle	Le soir en semaine	580 €	

CHOISIR LE JOUR	VALIDER VOTRE CHOIX PAR UNE CROIX
MERCREDI MATIN	
MERCREDI APRES-MIDI	
SAMEDI MATIN	
SAMEDI APRES-MIDI	

LE DOSSIER D'ADHESION

- Remplir ce dossier de préinscription
- Merci de bien servir votre adresse mail de façon à communiquer le plus rapidement possible
- Pour une inscription complète :
 - Remplir et signer le bulletin d'adhésion ASPTT Marseille saison 2018/2019
 - Fournir un certificat médical obligatoire d'aptitude à la pratique du tennis au nom de votre enfant
 - Le règlement complet de la cotisation annuelle

AFIN DE CONNAITRE L'HORAIRE EXACT DES COURS DE VOTRE ENFANT

Vous devrez prendre contact avec Monsieur Guy COULET au 06.47.11.89.23
à partir du 3 septembre 2018.

Des tests auront lieu les 5 et 12 septembre 2018